



Référence de la Convention :

Référence des Conditions particulières :

SICAE-OISE

Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité

32, rue des Domeliers BP 70525

60205 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03.44.92.71.00 – Fax : 03.44.92.71.91 –

Etablissement bancaire : La Banque Postale PARIS 9059 C

SIRET 925 620 262 00020 – CODE APE 3513 Z

Adresse e-mail : accres.reseau@sicae-oise.fr

**CONVENTION DE RACCORDEMENT
AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION BT
D'UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION
A PUISSANCE SURVEILLEE
(PUISSANCE SUPERIEURE A 36 KVA ET INFERIEURE OU
EGALE A 250 KVA)
**** CONDITIONS PARTICULIERES ******

Historique des principales modifications du document

Version	Désignation des modifications	Dates de mises à jour
V 1.1	initiale	24/11/2008

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE</u>	<u>2</u>
<u>PARTIES AU PRESENT CONTRAT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE I OBJET DE LA CONVENTION</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE II EXPRESSION DES BESOINS DU DEMANDEUR</u>	<u>6</u>
2.1 PUISSANCE DE RACCORDEMENT	6
<u>ARTICLE III EQUIPEMENTS PERTURBATEURS OU DE PRODUCTION</u>	<u>7</u>
3.1 CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS PERTURBATEURS	7
3.2 ETUDES DE PERTURBATIONS	7
3.3 DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LE DEMANDEUR POUR LIMITER LES PERTURBATIONS	7
3.4 DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LE DISTRIBUTEUR POUR LIMITER LES PERTURBATIONS	7
3.5 MOYENS DE PRODUCTION DE L'ELECTRICITE	7
<u>ARTICLE IV POINT DE CONNEXION</u>	<u>8</u>
4.1 EMLACEMENT	8
4.2 PROTECTIONS DU POINT DE CONNEXION	8
4.3 INSTALLATION DE PRODUCTION (EVENTUELLEMENT)	8
4.4 PROTECTIONS DE DECOUPLAGE (EVENTUELLEMENT)	8
4.5 EQUIPEMENTS DE COMPTAGE	8
4.6 REGIME DE PROPRIETE	8
<u>ARTICLE V CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET FINANCIERES DES OUVRAGES DE RACCORDEMENT</u>	<u>9</u>
5.1 DESCRIPTIF DES OUVRAGES DE RACCORDEMENT	9
5.2 MAITRISE D'OUVRAGE ET FINANCEMENT	9
5.3 PROGRAMME PREVISIONNEL DES CONSIGNATIONS DU RPD	9
5.4 TRAVAUX REALISES PAR LE DEMANDEUR	9
5.5 CAPACITE D'ACCES AU RPD DE L'INSTALLATION	9
<u>ARTICLE VI CONDITIONS DE PAIEMENT</u>	<u>10</u>
6.1 CONDITIONS DE PAIEMENT	10
<u>ARTICLE VII MISE SOUS TENSION</u>	<u>11</u>

7.1	MISE SOUS TENSION PROVISOIRE POUR ESSAIS	11
7.2	MISE SOUS TENSION DEFINITIVE	11

<u>ARTICLE VIII</u>	<u>SIGNATURES</u>	<u>12</u>
----------------------------	--------------------------	------------------

PARTIES AU PRESENT CONTRAT

ENTRE

XXXX,(forme de la société) au capital de €, dont le siège social est situé à(adresse), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de(lieu) sous le numéro , représentée par(nom),.....(fonction), dûment habilité à cet effet,

ci-après dénommée le « **Demandeur** »

D'UNE PART,

ET

SICAE-OISE , Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité, Société Anonyme à capital variable, dont le siège social est à COMPIEGNE, 32 rue des Domeliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE sous le numéro B 925 620 262, représentée par Monsieur Claude RUDELLE, Directeur de la Gestion du Réseau, dûment habilité à cet effet,

ci-après désignée le « **Distributeur** »

D'AUTRE PART,

Ou par défaut, dénommés individuellement une « Partie » ou, conjointement les « Parties »

Il a été convenu et arrêté ce qui suit en application des Conditions Générales de la présente convention de raccordement :

ARTICLE I	OBJET DE LA CONVENTION
------------------	-------------------------------

Préciser s'il s'agit d'une première demande de raccordement, d'une modification de l'installation, de l'ajout d'une production, d'une modification des caractéristiques du RPD.

Indiquer l'adresse du site.

ARTICLE II EXPRESSION DES BESOINS DU DEMANDEUR
--

2.1 Puissance de raccordement

En kVA

ARTICLE III EQUIPEMENTS PERTURBATEURS OU DE PRODUCTION

3.1 Caractéristiques des équipements perturbateurs

(insérer les caractéristiques données par le Demandeur)

3.2 Etudes de perturbations

(rappeler les valeurs limites figurant dans la réglementation ou dans le Référentiel technique ; insérer les résultats des études)

3.3 Dispositifs mis en place par le Demandeur pour limiter les perturbations

(décrire ces dispositifs)

3.4 Dispositifs mis en place par le Distributeur pour limiter les perturbations

(décrire ces dispositifs)

3.5 Moyens de production de l'électricité

(décrire l'installations de production, le dispositif de couplage de l'installation de production sur l'installation consommatrice)

ARTICLE IV POINT DE CONNEXION

4.1 Emplacement

Indiquer les références des plans joints en annexe.

Faire figurer la limite entre domaine public et privé sur le plan; l'emplacement du comptage ; le cheminement du câble en domaine privé.

4.2 Protections du Point de connexion

4.3 Installation de Production (éventuellement)

Localiser la génératrice sur un plan et joindre le schéma électrique de raccordement.

4.4 Protections de découplage (éventuellement)

Décrire ces protections et leurs réglages et indiquer les références des documents et schémas joints en annexe.

4.5 Equipements de comptage

Décrire ces équipements et indiquer les références des documents et schémas joints en annexe.

4.6 Régime de propriété

La limite de propriété sera reportée sur les schémas annexés.

ARTICLE V	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET FINANCIERES DES OUVRAGES DE RACCORDEMENT
------------------	--

5.1 Descriptif des ouvrages de raccordement

Décrire le branchement et l'extension

5.2 Maîtrise d'ouvrage et financement

Compléter le tableau suivant :

Repères sur le plan	Caractéristiques	Nature (branchement ou extension)	Date prévisionnelle de mise en service	Maîtrise d'ouvrage	Méthode d'élaboration des coûts (Barème/Ticket)	Montant HT	Taux de réfaction	Contribution du demandeur après réfaction	Référence PTF

5.3 Programme prévisionnel des consignations du RPD

Préciser en particulier les dates prévisionnelles de consignation des ouvrages qui influent sur le respect par le Distributeur des délais indiqués aux articles précédents.

5.4 Travaux réalisés par le Demandeur

Lister ces travaux et les dates prévisionnelles de réalisation.

Préciser en particulier les travaux et les dates de réalisation qui influent sur le respect par le Distributeur des délais indiqués aux articles précédents.

5.5 Capacité d'accès au RPD de l'installation

Indiquer s'il y a lieu les cas où la puissance mise à disposition de l'installation devrait être réduite et les valeurs correspondantes.

Lister les travaux à réaliser sur le RPD et les dates prévisionnelles de réalisation permettant de lever ces restrictions.

ARTICLE VI CONDITIONS DE PAIEMENT

6.1 Conditions de paiement

Indiquer le montant de l'avance, sa date limite de règlement

Rappeler le montant du solde à régler à l'achèvement des travaux

ARTICLE VII MISE SOUS TENSION

7.1 Mise sous tension provisoire pour essais

Seuls peuvent bénéficier d'une mise sous tension provisoire pour essais, les sites professionnels ; dans ce cas préciser s'il y a lieu la date souhaitée et la durée de la mise sous tension provisoire [au maximum un mois]

7.2 Mise sous tension définitive

(préciser la date souhaitée)

Référence de la Convention :

Référence des conditions particulières :

ARTICLE VIII SIGNATURES

Date d'entrée en vigueur du Contrat : JJ/MM/AAAA

Pour XXX
Monsieur YYYYYY

Pour SICAE-OISE
Monsieur XXXX

(Fonction)

Directeur de la gestion du Réseau